


**Magrie EP Carrière PVS Annexe n°1**  
**Tableau préparatoire à l'analyse des observations du public**  
**Registre « Papier »**

N° d'ordre Date	Identification du pétitionnaire	Modalité d'expression	Nature de l'observation	Remarque éventuelle du Commissaire enquêteur	Idées force	Thème
MAG RP 1 23/08/21	Mme FORTMANN  Lieu-dit Le Peyret 11300 Roquetaillade	Observation orale transcrite sur le registre par le CE	Mme Fortmann a acquis en 2014 une maison qui constitue sa résidence principale et son lieu de travail (télétravail) sur la commune de Roquetaillade, au lieu-dit Le Peyret. Située à 530 m « à vol d'oiseau » du projet de carrière et en position de vis à vis en raison de la configuration du relief, elle considère qu'elle va subir un préjudice considérable, notamment en l'absence d'obstacles ; - exposition au bruit, aux poussières ; - nuisances visuelles - dévalorisation du bien. Plus généralement elle souligne les risques de départ des feux, eu égard au stockage des carburants et produits d'entretien du matériel. Elle soulève également la dangerosité de l'accès à la carrière, liée à la configuration du pont de Magrie qui imprime un double virage à angles droits et atténue la visibilité.	Exposition très forte aux nuisances liée à sa position dominante et à l'absence d'obstacles	Nuisances de proximité  la dangerosité de l'accès à la carrière	<b>B</b>
MAG RP 2 23/08/21	Mme GELLE et Mr HERGOTT Lieu-dit Le Peyret 11300 Roquetaillade	Observation orale transcrite sur le registre par le CE	Mme Gelle et Mr Herggott ont également acquis leur habitation en 2018 dans le secteur du Peyret et reprennent à leur compte les arguments exposés par Mme Fortmann. Ils se proposent de constituer et déposer un dossier complet avant la fin de l'enquête explicitant l'ensemble des nuisances générées par un tel projet et son incompatibilité avec l'évolution de la législation relative à la protection des espaces naturels et au dérèglement climatique.			<b>B</b>  <b>C</b>

						
	Vue de la carrière depuis le portail des habitations « Le Peyret »					
MAG RP 3 23/08/21	Mr ROUGE Bernard  36 rue des Chênes 11000 Carcassonne	Observation orale transcrite sur le registre par le CE	Pas d'objection au principe de réactivation de la carrière. Soulève cependant, en tant que pratiquant occasionnel mais régulier de la RD121, le problème des conditions de circulation, entre la sortie de la carrière et l'accès au centre d'exploitation de la société Jumelle à Cournanel. Effectuera une contribution écrite	Pas d'objection à la réactivation de la carrière		<b>A</b>
MAG RP 4 02/09/21	Mr KIESEWETTER  120 quartier le Cros  11300 Magrie	Observation orale transcrite sur le registre par le CE	Voisin immédiat de la carrière, Mr Kieswetter est venu recueillir des informations préalables auprès du commissaire enquêteur, afin de préparer les commentaires qu'il souhaite développer dans le cadre de l'enquête publique et qu'il fera figurer sur le registre dématérialisé.	Riverain direct		--
MAG RP 5 02/09/21	Mme DALL'ANTONIA Anna 23 Avenue du Mauzac 11300 Magrie  Mr RODRIGUEZ Manuel Mme RODRIGUEZ Monique 10 Avenue du Mauzac 11300 Magrie	Observation orale transcrite sur le registre par le CE	Riverains de la RD 121 dans sa traversée du village de Magrie (avenue du Mauzac) expriment leur opposition au projet de carrière en raison de la dangerosité de la route : vitesse non respectée, étroitesse de la chaussée, absence d'accotements. Cette voie est très fréquentée supporte un trafic de véhicules légers et de poids lourds, qui justifie largement la mise en place d'un comptage routier. Soulignent également les nuisances diverses : bruit, poussières, dégradation de la chaussée et risques d'accidents +++ Demandent au porteur du projet de prévoir un autre itinéraire d'accès à la RD 118.		Item Traversée de Magrie : bruit danger, vitesse, poussières	<b>A</b>
MAG RP 6 02/09/21	Mme DUNCAN Ariane  Hameau du Moulin  11300 Roquetaillade	Observation écrite en présence du CE	J'ai des gîtes au Moulin de Roquetaillade Si 84 000 T/an sont extraits de la carrière, la poussière arrivera jusque chez moi et peut-être même le bruit. De plus, la route n'est pas faite pour 40 poids- lourds/jour ; elle est déjà très dégradée par les 30 000 T/an ++ de la carrière de Roquetaillade et le petit		Activité touristique (distance 800 m)	<b>B</b>

			<p>pont de franchissement de la Corneilla, à coté de la villa de Mr Kiesewetter est déjà un problème en raison de son étroitesse ; enfin le chemin d'exploitation de la carrière n'est pas adapté car il ne permet pas aux camions de se croiser.</p>			
<p>MAG RP 7 02/09/21</p>	<p>Mr HEINTZ Michel  7 rue de l'église  11300 Magrie</p>	<p>Observation orale transcrite sur le registre par le CE</p>	<p>- N'est pas opposé au principe de réouverture de la carrière pour autant qu'elle soit accompagnée de retombées financières pour la commune. - Par contre, fait part de son inquiétude quant aux conséquences de la hausse du trafic de poids-lourds qu'elle va générer sur une route non adaptée dont la largeur est &lt; 6m. - Souligne que le trafic de poids-lourds attendu excède celui de la carrière de Roquetaillade et qu'il s'y ajoute un trafic de machines agricoles non négligeable. - Emet également des doutes quant à la crédibilité des volumes qui seront exploités et sollicite des réponses sur les moyens. de contrôle. - Souligne son avis très favorable au projet d'aménagement et de sécurisation de la RD 121.</p>	<p>Pas opposé à la réouverture de la carrière</p> <p>Favorable au projet de sécurisation</p>		<p><b>A</b></p>
<p>MAG RP 8 02/09/21</p>	<p>Mr PENO Angel 1 chemin de Magrie et PEPIN Noël 2 rue des Saules  11300 Cournanel</p>	<p>Observation orale transcrite sur le registre par le CE</p>	<p>Respectivement 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> adjoint au maire de Cournanel, expriment un avis favorable à l'exploitation de la carrière de Magrie et à l'installation de broyage -concassage – criblage.</p>	<p>Favorables au projet</p>		<p><b>D</b></p>
<p>MAG RP 9 02/09/21</p>	<p>Mme THOMSON Ursula  5 rue Victor Hugo  11300 Magrie</p>	<p>Observation orale transcrite sur le registre par le CE</p>	<p>S'oppose au trafic supplémentaire de camions qui vont traverser Magrie. Habite dans le vieux village et éprouve déjà des difficultés pour accéder à la RD 121, car les carrefours sont très dangereux. Même si peu d'accidents sont constatés, la route n'en demeure pas pour autant moins accidentogène. Il s'agit de la raison principale de son opposition à la réouverture de la carrière.</p>		<p>Item Traversée de Magrie : bruit danger, vitesse, poussières</p>	<p><b>A</b></p>
<p>MAG RP 10 02/09/21</p>	<p>Mr Mme JEGO Philippe et Madeleine  8 avenue du Mauzac</p>	<p>Observation orale transcrite sur le registre par le CE</p>	<p>Trafic poids-lourds déjà trop important au regard de la sécurité et des nuisances sonores. Dès lors, s'oppose à l'augmentation du trafic poids-lourds et donc à la</p>		<p>Item Traversée de Magrie : bruit danger, vitesse,</p>	<p><b>A</b></p>



MAG RP 14 09/21	Mr ROUX Alain  5 chemin de l'Horte  11300 Magrie	Observation écrite sur le registre hors permanence	Je pense que la route n'est pas appropriée pour supporter le va-et- vient des camions qui vont rouler toute la journée -> contre le projet			<b>A</b>
MAG RP 15 09/21	Mme ALBRUS Anne-Marie  13 avenue du Mauzac 11300 Magrie	Observation écrite sur le registre hors permanence	Trop de camions ; la route de Magrie est trop étroite pour un trafic aussi important-> contre le projet.		Item Traversée de Magrie : bruit danger, vitesse, poussières	<b>A</b>
MAG RP 16 09/21	M&Mme FERNANDEZ Jérôme et Christine Lieu-dit Montrealat 6route de Limoux 11300 Magrie	Observation écrite sur le registre hors permanence	Nouveaux habitants de Magrie, nous sommes contre le projet d'une carrière qui générera des nuisances et trop de circulation		Item Traversée de Magrie : bruit danger, vitesse, poussières	<b>B</b> <b>A</b>
MAG RP 17 09/21	M&Mme FONQUEIRE Patrick, Bernadette et Pierrick 8 avenue des Lilas 11300 Magrie	Observation écrite sur le registre hors permanence	Je pense que la route de Magrie n'est pas appropriée pour avoir tant de roulage, déjà que ce n'est pas évident aujourd'hui. D'ores et déjà Il y a des camions qui passent sur cette route très étroite et dangereuse ; le risque d'accident va être plus important. Je suis et ma famille aussi contre ce projet.		Item Traversée de Magrie : bruit danger, vitesse, poussières	<b>A</b>
MAG RP 18 09/21	FONQUEIRE Damien, Julie, Lina et Augustin  14 rue d'Occitanie 11300 Magrie	Observation écrite sur le registre hors permanence	Famille de 4 personnes avec des enfants en bas âge, nous sommes contre ce projet : route étroite et dangereuse.		Item Traversée de Magrie : bruit danger, vitesse, poussières	<b>A</b>
MAG RP 19 09/21	Famille LEPAGE  5 rue du lavoir 11300 Magrie	Observation écrite sur le registre hors permanence	Nous voulons de la tranquillité dans le village ; nous sommes donc contre la carrière		Item Traversée de Magrie : bruit danger, vitesse, poussières	<b>A</b>
MAG RP 20 09/21	Mme ACHAQ Sadia  4 rue du Cordonnier 11300 Magrie	Observation écrite sur le registre hors permanence	Problème de circulation pour le travail, cette carrière ralentira encore plus, d'autant que les émanations dues aux poussières pour toutes les personnes fragilisées comme moi qui suis asthmatique. Donc je suis contre.		Item Traversée de Magrie : bruit danger, vitesse, poussières	<b>A</b>

MAG RP 21  09/21	Mme TAILHAN Colette  Avenue du Juel 11300 Magrie	Observation écrite sur le registre hors permanence	Circulation trop importante sur l'avenue du Juel et en suivant : nuisances sonores, habitation sur le trajet, allergique à la poussière, dégradation de la route. Je suis contre et énormément contre.		Item Traversée de Magrie : bruit danger, vitesse, poussières	<b>A</b>
MAG RP 22  09/21	Mme GHARBI Gabrielle  15 Avenue du Juel 11300 Magrie	Observation écrite sur le registre hors permanence	Route déjà inappropriée à la forte circulation actuelle ; nombre important de camions sur une route non rénovée, dégradée et potentiellement accidentogène. Nuisances sonores et olfactives ++, absence d'accotements, dangers pour les piétons et les deux roues ++. Je suis contre une augmentation potentielle de la circulation des camions. (A rapprocher de l'observation n° 26)		Item Traversée de Magrie : bruit danger, vitesse, poussières	<b>A</b>
MAG RP 23  09/21	Famille SOLANA  Chemin des Tulipes 11300 Magrie	Observation écrite sur le registre hors permanence	Nous pensons qu'une affluence de camions sera dangereuse sur cette petite route et de plus en plus bruyante. Nous sommes contre.		Item Traversée de Magrie : bruit danger, vitesse, poussières	<b>A</b>
MAG RP 24  09/21	Mr&Mme ALLIBERT  7 lotissement Le Prat 11300 Magrie	Observation écrite sur le registre hors permanence	Ce projet va nuire au calme de Magrie et cela est bien dommage. Il y aura bien évidemment une nuisance sonore avec les tirs, les camions... La poussière générée par cette extraction va également gêner les habitants. Magrie, qui a pour réputation d'être un village paisible, risque de ne plus l'être. Enfin la circulation est déjà dangereuse sur la route principale (il n'y a pas de trottoirs par exemple). Avec la multiplication des camions engendrée par cette carrière, elle le sera encore plus. Nous ne voyons donc pas de positif dans ce projet. Nous sommes donc contre.		Item Traversée de Magrie : bruit danger, vitesse, poussières	<b>A</b>
MAG RP25  16/09/21	Mme GROLLEAU Muriel  10 Chemin de la	Observation écrite en présence du CE	Je suis opposée à ce projet.  1- Route accidentogène, trop de		Item Traversée de Magrie : bruit	<b>A</b>

	Serre 11300 Magrie		passage et vitesse excessive. 2- Nuisance sonore et pollution (poussière, route qui n'est pas adaptée) 3- Aucun intérêt collectif pour ce projet		danger, vitesse, poussières	
MAG RP 26  16/09/21	Mme GHARBI Gabrielle  15 Avenue du Juel 11300 Magrie	Visite pour informations complémentaires	A déjà formulé une observation (n°22) et souhaitait rencontrer le commissaire enquêteur pour obtenir des informations sur le contenu du dossier. Mais n'a rien à ajouter par rapport à son observation précédente (n°22)		--	
MAG RP 27  16/09/21	Mrs HERGOTT & KIESEWETTER  Riverains de la carrière, secteur Le Cros nord et lieu dit Peyret	Remise de documents et observation écrite sur le registre	1-Présentation et visionnage d'une vidéo réalisée par M Kieswetter le 23/03/2019 lors des essais de mise en situation des entrées et sorties des PL au point de rencontre entre la RD 121 et le chemin d'accès au site de la carrière (au droit du pont de Magrie) 2-Remise de deux documents de la part de Mr Hergott : plainte du collectif des riverains et constat de gendarmerie du 21/03/2019 d'une part et le rapport de l'inspection des ICPE du 02/04/2019.  *RP registre papier *RD registre dématérialisé	A rapprocher des observations MAG RP* 2 et 4 et MAG RD* 11		<b>A</b>  <b>B</b>
MAG RP 28  16/09/21	Mr CANCIAN Pierre  7 bis avenue du Jual  11300 Magrie	Observation orale transcrite sur le registre par le CE	Riverain de la RD 121, s'interroge sur l'accidentologie provoquée par l'afflux de camions. Le projet de sécurisation de la RD 121 a été fait en amont, sans tenir compte de la réouverture de la carrière.		Item Traversée de Magrie : bruit danger, vitesse, poussières	<b>A</b>
MAG RP 29  16/09/21	Mme TAILHAN Isabelle  32 avenue du Mauzac 11300 Magrie	Visite pour information	Visite pour informations sur l'objet de l'enquête et le contenu du projet ; s'exprimera ultérieurement.		--	
MAG RP 30  16/09/21	Mme CASSIGNOL  7 avenue du Mauzac 11300 Magrie	Observation écrite en présence du CE	Sur la RD 121, le croisement avec des véhicules de gros gabarit n'est pas toujours facile car cette route est étroite. De Magrie à Limoux, l'urbanisation s'est développée de façon linéaire, en engendrant de nombreux accès de part et d'autre de la route. Pour bon nombre d'accès, la visibilité n'est pas toujours suffisante, en raison de la présence de Virages, d'arbres ou en raison de la vitesse des véhicules (hors agglomération ou même en agglomération malgré la présence d'un radar pédagogique). S'il est exact qu'un seul passage de camion équivaut au passage de 10 000	Avis mesuré	Item Traversée de Magrie : bruit danger, vitesse, poussières	<b>A</b>

			voitures, la chaussée va se dégrader rapidement. Le passage répété de camions lié à l'exploitation de la carrière va accentuer ces problèmes d'insécurité routière et d'usure de la chaussée, à moins qu'il soit possible d'apporter des aménagements routiers sans augmenter les impôts des résidents.			
MAG RP 31 16/09/21	Mr BURCET Serge 6 Lotissement Le Prat 11300 Magrie	Observation écrite en présence du CE	L'intérêt économique semble évident. La traversée du village par les camions pose néanmoins certains problèmes de sécurité et de nuisances. Je choisis la solution économique malgré les contreparties de confort.			<b>D</b>
MAG RP 32 16/09/21	Mr SANS Pierre 7 rue de l'Occitanie 11300 Magrie	Observation écrite en présence du CE	Confirmation du mail déjà envoyé (cf RD observation n°10 du 08/09) Danger pour les magriains et leurs animaux de compagnie, si l'on tient compte de l'existant. Demande de protection sous la forme de dispositifs pour « casser la vitesse » des camions (et des autres véhicules). Je recommande vivement deux dispositifs qui ont prouvé leur efficacité : 1-le système des chicanes ; 2-Les radars associés à la répression que leur présence exige ; 3-les deux systèmes pouvant être complémentaires. Je n'ai aucun avis technique sur la carrière elle-même.	Propositions constructives	Item Traversée de Magrie : bruit danger, vitesse, poussières	<b>A</b>
MAG RP 33 16/09/21	Mme BARRELY Christine 7 rue de l'Occitanie 11300 Magrie	Observation écrite sur le registre en présence du CE	Pas d'à priori forcément négatif, mais plusieurs réserves : 1- Combien cela rapporte-t-il exactement à la commune ? 2- Quelles sont les installations de sécurisation prévues pour TOUTE la traversée de Magrie (de panneau à panneau). 3- Demander plutôt des chicanes et des radars dissuasifs (amendes). 4- Qui finance ces travaux ? 5- Peut-on demander une participation à l'entreprise ? 6- Combien d'années avant de rentabiliser ?	Neutre/projet  Questions à reprendre	Item Traversée de Magrie : bruit danger, vitesse, poussières	<b>A</b>
MAG RP 34 21/09/21	Mme GUILHEM Martine 2 chemin de la Serre	Observation écrite sur le registre hors permanence	Route déjà très fréquentée, par endroits très étroite ; croisements difficiles ; nuisances sonores ; trop de poussières. Aucun intérêt pour cette ouverture de		Item Traversée de Magrie : bruit danger,	<b>A</b>



	11300 Magrie		carrière		vitesse	
MAG RP 35 21/09/21	Mme FRAICHE Adrienne 15 rue de l'Eglise 11300 Magrie	Observation écrite sur le registre hors permanence	Les structures routières sont inadaptées et dangereuses par rapport à ce trafic routier			<b>A</b>
MAG RP 36 23/09/21	GHARBI Sam 15 avenue du Juel 11300 Magrie	Observation écrite sur le registre hors permanence	<p>La transition écologique et la protection de l'environnement sont des préoccupations de chacun.</p> <p>1- Avec l'exploitation de cette carrière, nous allons voir augmenter :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La pollution de l'air avec 460 tonnes de CO2 supplémentaires émis par les PL et les engins d'exploitation ;</li> <li>- La pollution des eaux à cause des hydrocarbures et infiltrations ; les nuisances sonores avec des tirs de mine (7 par an), les passages de camions (40 fois par jour en plus de l'existant). Le projet fait état d'un comptage de 457 v/j (p 297 de l'étude d'impact) mais réalisé à Bourrière ce qui n'est pas le reflet de la réalité. Un comptage actualisé et positionné avant Magrie me paraît indispensable avant de clore l'enquête.</li> </ul> <p>2- Un des projets porté par la municipalité est la sécurisation de la RD 121 qui est considérée comme dangereuse et inadaptée au trafic des PL (p 220 de l'étude d'impact), route étroite, sans accotements, particulièrement accidentogène pour les piétons et les 2 roues. Tout ceci me paraît pour le moins en contradiction, tant au niveau de la sécurité que d'une démarche éco citoyenne.</p> <p>3- Il est évident que la location de la carrière va générer des rentrées financières pour la commune, mais les nuisances évoquées vont entrainer une perte d'attractivité pour le village et une dépréciation de l'immobilier. D'autres projets plus respectueux de l'environnement et des habitants et créateurs d'emplois pourraient être envisagés.</p> <p>Pour toutes ces raisons je suis donc opposé à cette carrière.</p>	(A rapprocher des observations MAG RP 22 et 26)	Nouveau comptage réalisé	<p><b>C</b></p> <p><b>A</b></p> <p>Contradiction entre projet de sécurisation et carrière</p>

<p>MAG RP 37 23/09/21</p>	<p>SOFFIATI Alain et Marie H�el�ene  3 Avenue du Mauzac 11300 Magrie</p>	<p>Observation �crite sur le registre hors permanence</p>	<p>Du fait de l'augmentation de l'urbanisation de Magrie et des communes en amont, la fr�equentation de la RD 121 a certainement doubl�e en 20 ans entre Limoux et Magrie. Le trafic de cette route est particuli�erement intense aux heures de pointe, en d�ebut et fin de matin�ee, en d�ebut et fin d'apr�es midi ; elle reste �lev�ee dans la journ�ee. L'exploitation de la carri�ere de Roquetaillade entra�ne une utilisation importante de PL sur cet axe, avec des rotations soutenues certains jours. Elle est �galement utilis�ee r�eguli�erement par divers engins agricoles, � certaines p�eriodes de l'ann�ee (travail de la terre, vendanges...) Des cyclistes et de rares pi�etons empruntent �galement cette chauss�ee... Malgr�e l'augmentation du trafic, cette route n'a fait l'objet d'aucuns travaux de s�ecurisation depuis des d�ecennies : �largissement de la chauss�ee, cr�eation d'accotements, visibilit�e, limitation de vitesse... Cette route �troite, sinueuse, avec en partie l'absence d'accotements et de bas-c�ot�es qui permettent juste le croisement entre un v�ehicule l�eger et un camion devient de plus en plus accidentog�ene pour les raisons d�ecrites ci-dessus. L'exploitation de la nouvelle carri�ere va contribuer � amplifier ces probl�emes, de m�eme que la pollution, la poussiere, le bruit, la d�egradation de la chauss�ee, ainsi que les conduites et canalisations dans son sous sol. R�esidant en bordure de la route, utilisateurs de la RD 121 comme tous les magriains et en raison des constats que nous avons �tablis, nous sommes contre le projet d'exploitation de cette carri�ere.</p>		<p>Item Travers�ee de Magrie : bruit danger, vitesse, poussi�eres</p>	<p><b>A</b></p>
<p>MAG RP 38 24/09/21</p>	<p>M&amp;Me BROWN David et Hilary  'Les Garrigues' 3 Rte de Limoux 11300 Magrie</p>	<p>Observation �crite sur le registre en pr�esence du CE</p>	<p>On comprend que ce projet g�en�erera des revenus pour Magrie et cr�era 3 ou 4 nouveaux emplois. Il n'y a cependant aucune garantie que ces emplois seront occup�es par des locaux. Le village paiera �cologiquement avec l'augmentation du trafic, du bruit et une r�eduction � la fois de la qualit�e de l'air et de la s�ecurit�e sur la route. La vie des habitants en sera</p>			<p><b>A</b></p>

			<p>bouleversée.</p> <p>L'augmentation de la circulation, tant PL que véhicules légers rendra la sortie du village de Magrie sur la RD 121 encore plus difficile et dangereuse pour les résidents qu'elle ne l'est actuellement. Ce problème se répétera pour chaque résident qui a une propriété en bordure de la RD 121, route sinueuse et très étroite. Il y a aussi la question de la capacité des gros véhicules à se croiser en raison de cette largeur limitée.</p> <p>La jonction de la RD 121 avec la RD118 est compliquée, difficile et sera aggravée par des véhicules lourds plus lents qui l'utilisent.</p> <p>L'utilisation accrue causera plus de dommages à la RD 121, qui se fissure et se détériore déjà. D'un point de vue très personnel, lorsque nous marchons de Limoux à notre maison, dans la commune de Magrie il n'y a pas de trottoir. Il n'y a pas non plus d'éclairage public sur une partie de notre itinéraire ; cela rend la marche désagréable et dangereuse. Un trafic plus dense ne fera qu'aggraver cette situation.</p> <p>Dans l'ensemble, nous estimons que cette réactivation de la carrière n'est pas avérée au regard des avantages que va en retirer la communauté..</p> <p>Nous sommes contre ce projet de carrière</p>		<p>Item Traversée de Magrie : bruit danger, vitesse, poussières</p>	
<p>MAG RP 39</p> <p>24/09/21</p>	<p>Mr TORROGLOSA Manuel</p> <p>30 route de Toureilles 11300 Magrie</p>	<p>Observation écrite sur le registre en présence du CE</p>	<p>Je suis contre la carrière en raison des nuisances qu'elle va induire : pollution et plus précisément les poussières, mais surtout l'augmentation du nombre de camions sur une route départementale qui n'est pas adaptée : étroitesse, absence de trottoirs, et dangerosité dans la traversée de Magrie.</p>		<p>Item Traversée de Magrie : bruit danger, vitesse, poussières</p>	<p><b>B</b></p> <p><b>A</b></p>
<p>MAG RP 40</p> <p>24/09/21</p>	<p>Mr CUBILIER Christian</p> <p>3 place de la Mairie 11300 Magrie</p>	<p>Observation écrite sur le registre en présence du CE</p>	<p>Je suis contre la carrière en raison des risques d'accidents ; la route n'a pas été envisagée pour un tel nombre de poids-lourds par jour : route trop étroite, virages sans visibilité.</p>		<p>Item Traversée de Magrie : bruit danger, vitesse, poussières</p>	<p><b>A</b></p>
<p>MAG RP 41</p> <p>24/09/21</p>	<p>WAINWRIGHT Richard CROTTY Ann et Elizabeth</p>	<p>Observation orale transcrite sur le registre par le CE</p>	<p>Riverains de la route 121, nous nous inquiétons beaucoup et sommes contre le projet de carrière : risques d'accidents, atteintes fortes à</p>		<p>Item Traversée de Magrie : bruit danger,</p>	<p><b>A</b></p>

	40 Rte de Magrie 11300 Limoux		l'environnement. Cadre de vie abimé pour des avantages négligeables.		vitesse, poussières	
MAG RP 42 24/09/21	Mme LECLERC Nicole  1 rue Porte d'Aude 11300 Magrie	Observation écrite sur le registre en présence du CE	Je m'oppose à l'ouverture et à l'exploitation de cette carrière en raison - du nombre de passages de camions, qui augmente encore le danger de circulation sur la route allant de Magrie à Limoux et aussi par rapport au bruit généré.		Item Traversée de Magrie : bruit danger, vitesse, poussières	<b>A</b>
MAG RP 43 24/09/21	Mme SANCHEZ Agnès  4 avenue de Toureilles 11300 Magrie	Observation écrite sur le registre en présence du CE	Je m'oppose fermement à l'ouverture de l'exploitation de la carrière. Trop de passages de camions, trop de vitesse excessive. A QUAND LES RALENTISSEURS ??? La vie à Magrie est devenue insupportable.		Item Traversée de Magrie : bruit danger, vitesse, poussières	<b>A</b>
MAG RP 44 24/09/21	Mr CONNAN Nicolas  4 avenue du Juel 11300 Magrie	Observation écrite sur le registre en présence du CE	Mon inquiétude concerne en premier lieu les risques liés à la sécurité des personnes vis-à-vis de la circulation. Les routes empruntées sont des axes essentiels et imposés pour les Magriains. La route entre Limoux et la carrière est étroite, sans trottoirs et très dangereuse parfois en raison des rétrécissements de la chaussée. Le risque de percuter un camion est accru dans les virages et en cas de déport si l'on croise un piéton ou un cycliste. La vitesse des camions est aussi excessive : je crains pour mes enfants, ma maison étant en bordure de la départementale ; rien n'est fait pour ralentir (mise en place de chicanes ?). Les horaires de passage des camions sont aussi très larges, tôt et tard en journée, ainsi que les weekends. En second lieu, il semblerait qu'il y ait à terme, usage d'explosifs ! Nous avons choisi Magrie en espérant la quiétude : Explosifs, circulation intense et dangereuse ne sont pas en accord avec cela.	Demande forte de mesures de Sécurité	Item Traversée de Magrie : bruit danger, vitesse, poussières	<b>A</b>
MAG RP 45 28/09/21	Mr&Mme MADRIERE- JOYEUX Rudi  6 chemin de Cazette  11300	Observation écrite sur le registre hors permanence	Magrie où la principale ressource du terroir est la vigne et le vin, il y serait dommage de gâcher ce patrimoine pour un projet marginal qui n'a plus sa place dans notre territoire. Ayant lu le dossier, nous trouvons utopique ce projet. D'autant plus qu'il ne va générer que 6 malheureux emplois au détriment d'une qualité de vie déjà acquise.			<b>B</b>

	Magrie		Nos motivations de REFUS sont : bruits, vibrations, poussières, trafic poids-lourds et maisons lézardées suite aux tirs d'explosifs !!! Sans compter également les nombreuses conséquences sur notre SANTE. Nous pouvons témoigner de notre expérience car notre région d'origine en Belgique est également exploitée par de nombreuses carrières et la vie au quotidien est un véritable ENFER. Beaucoup de personnes souffrent en effet de pathologies diverses (maladies neurologiques, cancers, troubles respiratoires ...) car ce genre d'exploitation génère trop de pollution.			
MAG RP 46 28/09/21	Mr&Mme Matéo Robert 4 rue de la Fontaine Vieille 11300 Magrie	Observation écrite sur le registre hors permanence	Contre la carrière par rapport à la dangerosité pour les enfants, les personnes âgées qui sont vulnérables, le bruit, la poussière les vibrations. Nous qui sommes à 50 mètres de la route, trop de trafic, et nombreuses conséquences pour la santé (allergies).		Item Traversée de Magrie : bruit danger, vitesse, poussières	<b>A</b>
MAG RP 47 15/09/21	Mr&Mme Fernandez 2 chemin du Taïch 11300 Magrie	Lettre déposée dans la boîte de la mairie de Magrie	Nous vous faisons part de notre inquiétude quant à l'ouverture de cette carrière. En effet cela entraînera un flux de camions plus important sur la route de Magrie. Nous considérons au vu de ce qui se passe aujourd'hui : camionneurs qui roulent aussi vite que possible pour gagner le plus d'argent possible en fin de journée (salaire en fonction du nombre de voyages par jour) les accidents risquent d'être plus nombreux. Il n'y a pas de limitation de vitesse sur cette route, pas de ralentisseurs, pas de ligne blanche, chaussée étroite. Nous vous serions reconnaissants de bien examiner ces données , avant de donner l'autorisation d'ouverture de la carrière	A rapprocher de MAG RP 48	Item Traversée de Magrie : bruit danger, vitesse, poussières	<b>A</b>
MAG RP 48 15/09/21	THERAULAZ Cécile et Nicolas 15, chemin du Taïch 11300 Magrie	Lettre déposée dans la boîte de la mairie de Magrie	Nous tenons à signaler que nous ne souhaitons pas la carrière car la route de Magrie à Limoux est déjà bien assez dangereuse au niveau du trafic. J'ai peur pour mes enfants. De plus c'est une nuisance sonore.	A rapprocher de MAG RP 47	Item Traversée de Magrie : bruit danger, vitesse, poussières	<b>A</b>
MAG RP 49 27/09/21	Mr Piccolo Adrien 8 Allée des Pins	Lettre déposée dans la boîte de la mairie de Magrie	Depuis 1984 nous habitons Cournanel. Notre maison est située sur les hauteurs surplombant la zone artisanale de Cournanel. Depuis plusieurs mois nous sommes			<b>B</b>

	11300 Cournanel		<p>agressés par les bruits et les poussières qui proviennent du concasseur de l'entreprise, distante de 1 km à vol d'oiseaux.</p> <p>C'est un problème récurrent : aucun respect des horaires et des jours, fériés ou pas. Il y a aussi les camions qui déversent leurs enrochements, qui crissent lors du déchargement de leur contenu ; les coups de klaxon à répétition quelle que soit l'heure. Ces bruits et ces poussières se répandent au gré des changements d'orientation du vent.. A ce jour c'est infernal. Nous sommes effrayés de savoir que les volumes de cailloux vont augmenter avec les apports de la carrière de Magrie.</p> <p>Avant que l'entreprise Jumelle fasse fonctionner son concasseur, nous n'avions pas toutes ces nuisances.</p> <p>L'entreprise Patebex qui jouxte celle de Mr Jumelle est présente depuis 30 ans, jamais nous n'avons rencontré ce genre de problème. En son temps la mairie de Cournanel avait demandé à l'entreprise Patebex d'insonoriser et de mouiller pour le confort des riverains, choses qui ont été faites dans les règles.</p> <p>Afin que l'on puisse vivre décemment et profiter sans nuisances de notre environnement, sortir de cette angoisse permanente, nous demandons que l'entreprise Jumelle fasse le nécessaire pour insonoriser le concasseur et mouilles pour éviter les nuages de poussières, car ce qui a été demandé et fait par l'un, doit être exigé de l'autre.</p>			
MAG RP 50  05/10/21	Mr Cancian Pierre  7 bis Avenue du Juel 11300 Magrie	Observation écrite sur le registre hors permanence	<p>A rapprocher de RP 28</p> <p>Je me suis déjà exprimé sur le sujet, mais je voudrais ajouter un élément concernant le pont sur la Corneilla. A-t-il été vérifié et si oui quand ? Peut-il supporter n'importe quel tonnage ? Ne sera-t-il pas fragilisé, Ne pas reproduire le drame de Mirepoix/Tarn.</p>		Inquiétudes concernant la sécurité des ouvrages de la RD 121	<b>A</b>
MAG RP 51  05/10/21	GFA Lasserre représenté par Mr Lasserre Jean Claude  33 Avenue du Mauzac 11300 Magrie	Observation écrite sur le registre hors permanence	<p>Notre avis est tout à fait positif sur le fond.</p> <p>Il faut accompagner ce projet avec une mise en sécurité de la route qui traverse le village. Ce point est capital pour que cette activité puisse se mettre en place sans dommage pour la population.</p>		Item Traversée de Magrie : bruit danger, vitesse, poussières	<b>D</b>  <b>A</b>



08/10/21	Ann 40 Rte de Magrie 11300 Limoux	orale transcrite sur le registre par le CE	24/09, ils viennent exprimer leur inquiétude concernant l'état d'un pont situé sous la RD 121, à proximité de l'accès à leur villa, dans l'hypothèse d'une augmentation du trafic PL liée au projet de carrière.		ouvrages d'art de la RD 121	<b>A</b>
MAG RP 57 08/10/21	Mr MENEGAZZI Georges  Hameau de Besse 11300 Festes St André	Observation orale transcrite sur le registre par le CE	Pratiquant régulier de la RD 121, constate de plus en plus de véhicules qui circulent, engins agricoles, transports scolaires, camions, sur une route inadaptée. Ce constat, confronté à des problèmes des santé croissants de concentration et de vision, le conduit à exprimer un avis défavorable au projet		Infrastructure routière Inadaptée à l'exploitation de la carrière	<b>A</b>